République Française
VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
Département des Hauts-de-Seine

PHOTO
RÉCENTE
OBLIGATOIRE

Fiche de renseignements
Accueils de loisirs et périscolaires
Accueil périscolaire et extrascolaire
Mercredis et vacances scolaires
Année scolaire 2023-2024

ACCUEIL DE LOISIRS : ……
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION, NE PAS REMPLIR

ENFANT :

Nom ..... Prénom : .....

Sexe : ..... Age : .....

NE(E) ..... A .....

Ecole fréquentée : .....

RESPONSABLE : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom : ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

Tél Domicile : .....

Tél Portable Père : .....

Tél Portable Mère : .....

Email : ……

Profession Père : ..... Tél : .....

Profession Mère : ..... Tél : .....

Compagnie de l'assurance scolaire .....

Numéro de police .....

AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Nom - Prénom : ..... Tél : .....

Adresse : .....

Nom - Prénom : ..... Tél : .....

Adresse : .....

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS (Contre-indication alimentaire…)

_____

_____

_____

Autorisation parentale :

Je soussigné (e) : Nom : _____ Prénom :_____

- déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions générales de participation aux Accueils de Loisirs et Périscolaires,
- autorise mon enfant à participer à toutes les activités sportives proposées, y compris les activités nautiques (piscine, base de loisirs, voile…)
- autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties sur et hors de la commune, quelque soit le moyen de transport utilisé,
- autorise le directeur à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui s'avèreraient nécessaires et m'engage à rembourser l'intégralité des frais médicaux consécutifs,
- certifie que mon enfant a subi les vaccinations nécessaires et obligatoires et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- j'ai noté également :
    - qu'en cas de comportement de mon enfant incompatible avec la vie en collectivité, son inscription aux Accueils de Loisirs pourra être suspendue, sans aucune possibilité de remboursement des frais engagés.
    - que, par mesure de sécurité, les Accueils de Loisirs ne peuvent accueillir des enfants dont l'état de santé ne permet pas de participer dans les meilleures conditions à toutes les activités proposées.
    - qu'en cas de non respect des horaires des Accueils de loisirs, votre enfant ne pourra pas être accueilli.

IMPORTANT :

- EN CAS DE GARDE EXCLUSIVE DES ENFANTS, MERCI DE FOURNIR AU SERVICE ESPACE FAMILLE, UNE COPIE DU JUGEMENT.

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas la Ville de Villeneuve-la-Garenne à utiliser pour ses publications (journal municipal, programmes, affiches, etc…) les photos de mon enfant prises à l'occasion des activités des Accueils de Loisirs.

A _____ le _____

Signature du père *Signature de la mère*

✍ ✍